



CENISE BARGY ETE

REGLEMENT DE L'EPREUVE

❑ **ARTICLE 1**

Pour participer à la Cenise Bargy, il faut être en possession d'une assurance personnelle (carte CAF, licence FFME, ou autre). Les non-licenciés ont obligation de prendre une assurance journée proposée par le Comité d'organisation (2 €).

❑ **ARTICLE 2**

L'épreuve est réservée à des personnes en bonne condition physique. Un certificat médical d'aptitude de moins de 3 mois sera exigé (ou licence visée par un médecin).

❑ **ARTICLE 3**

Les concurrents doivent respecter les horaires établis.

❑ **ARTICLE 4**

Les concurrents doivent respecter l'itinéraire qui sera balisé et passer obligatoirement aux différents points de contrôle.

❑ **ARTICLE 5**

Pour les deux parcours V.T.T. (parcours A et C), **le PORT DU CASQUE EST OBLIGATOIRE**. Tout concurrent ne possédant pas de casque se verra interdit de prendre le départ. Genouillères et gants conseillés. Pour le parcours de course à pied, les bâtons de marche sont autorisés.

❑ **ARTICLE 6**

L'aire de change est réservée aux concurrents individuels. Ces coureurs peuvent bénéficier d'une aide de l'organisation, et seulement de l'organisation, pour le changement de matériel dans l'aire de change.

❑ **ARTICLE 7**

Tout concurrent en difficulté peut abandonner à son initiative ou être contraint à interrompre sa course par le Comité d'organisation s'il est jugé trop fatigué ou trop inexpérimenté. L'abandon ou la mise hors course se fait à un point de contrôle sauf cas de force majeure.

❑ **ARTICLE 8**

Tout concurrent étant sur le point de se faire doubler ne doit pas gêner celui qui le double.

❑ **ARTICLE 9**

Tout coureur est tenu de venir au secours d'une personne en danger. Le jury de course appréciera le temps à décompter lors d'une assistance.

❑ **ARTICLE 10**

Pour pouvoir s'inscrire à l'épreuve, il faut être né obligatoirement avant le 1^{er} janvier 1992 (autorisation parentale obligatoire pour les mineurs).

❑ **ARTICLE 11**

Le dossard fourni par l'organisation devra être porté de façon à être visible pendant toute la durée de la course et remis, en fin d'épreuve, à l'organisation sur l'aire d'arrivée.

❑ **ARTICLE 12**

Le Comité d'Organisation se réserve le droit de modifier le parcours et le règlement de l'épreuve pour des raisons de sécurité.

❑ **ARTICLE 13**

L'inscription implique l'acceptation du présent règlement ainsi que les décisions du Comité d'Organisation. Le non-respect entraîne la disqualification du compétiteur (et de son équipe) qui ne pourra donc pas être classé.

Les participants seront classés dans les catégories suivantes :

- individuelle homme
- individuelle femme
- équipe homme (2 ou 3 participants)
- équipe femme (2 ou 3 participants)
- équipe mixte (2 ou 3 participants)

Attention, seul le temps global compte pour le classement général ; les temps intermédiaires ne sont qu'indicatifs et ne sont pas utilisés pour calculer le temps global, ils ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation de la part des participants.

Les parcours A, B et C sont identiques pour toutes les catégories.

❑ **ARTICLE 14**

Les prix seront remis aux vainqueurs de chaque catégorie au moment de la proclamation des résultats, ils ne pourront en aucun cas être réclamés en cas d'absence sur le podium. Le tirage au sort des lots est réservé exclusivement aux concurrents physiquement présents.

❑ **ARTICLE 15**

Les droits d'inscription ne seront pas remboursés en cas de non-participation, sauf si le désistement parvient à l'association Cenise-Bargy - Mairie 74130 Mont-Saxonnex, par lettre recommandée, avant le vendredi 18 Juillet 2008.

DROIT A L'IMAGE

En participant à la Cenise Bargy, j'autorise et accepte d'être photographié(e), de participer aux prises de vues, éventuellement sonores, du film et des photos réalisés lors de l'événement, et ce, à titre gracieux.

Je donne mon autorisation pour que l'association Cenise Bargy puisse utiliser, exploiter et faire la promotion de toutes ou partie de ces photographies, ces images, dires et commentaires à leur gré, pour des exploitations vidéographiques, Internet, éditions littéraires et tous autres modes et ce, à titre gracieux sans limitation de durée.

Je donne mon autorisation pour que l'association Cenise Bargy dispose du droit à l'image collective, individuelle ou privée, concernant leur participation et en ce qui concerne de près ou de loin la Cenise Bargy pour tout usage, tout support, usage commercial ou autres.

PROGRAMME SAMEDI 19 JUILLET 2008

12 h 00 – 14h30 : accueil des concurrents à la mairie de Mont-Saxonnex, vérification des assurances et des licences. Remise des dossards.

15 h 00 : Centre du village : départ en ligne banalisé sur les 800 premiers mètres.

18 h 00 : arrivée prévue des concurrents

19 h 30 : . Repas servi à tous les coureurs à la salle des fêtes du village. Possibilité pour les accompagnateurs d'acheter des tickets repas au prix de 12 €, proclamation des résultats à l'issue.

LISTE DES HEBERGEMENTS A MONT-SAXONNEX

HÔTEL RESTAURANT LE JALOUVRE ☎ 04 50 96 90 67 [hôtel restaurant *Le Jalouvre*](#)

Vous pouvez aussi contacter l'Office de Tourisme au 04 50 96 97 27 pour tout renseignement complémentaire.